

Chapitre II :

Les espaces productifs et leurs évolutions.

Comment les espaces productifs s'adaptent-ils à la mondialisation ?

Un espace productif est une partie du territoire directement dédiée à la production de richesses, qu'elles soient agricoles, industrielles ou de services.

A) Les mutations des espaces industriels.

- L'industrie est le secteur économique qui produit des biens matériels dans des usines et des ateliers.
- L'emploi industriel a baissé depuis les années 1970. 3.1 millions de personnes travaillent dans le secteur industriel en 2015.
- La mondialisation transforme les espaces industriels. A cause de la concurrence internationale (de pays comme la Chine) et aux délocalisations. On a assisté à une désindustrialisation.

Une délocalisation : le transport d'activités vers des régions du monde offrant des avantages plus compétitifs (main d'œuvre peu coûteuse, fiscalité moins élevée, ...).

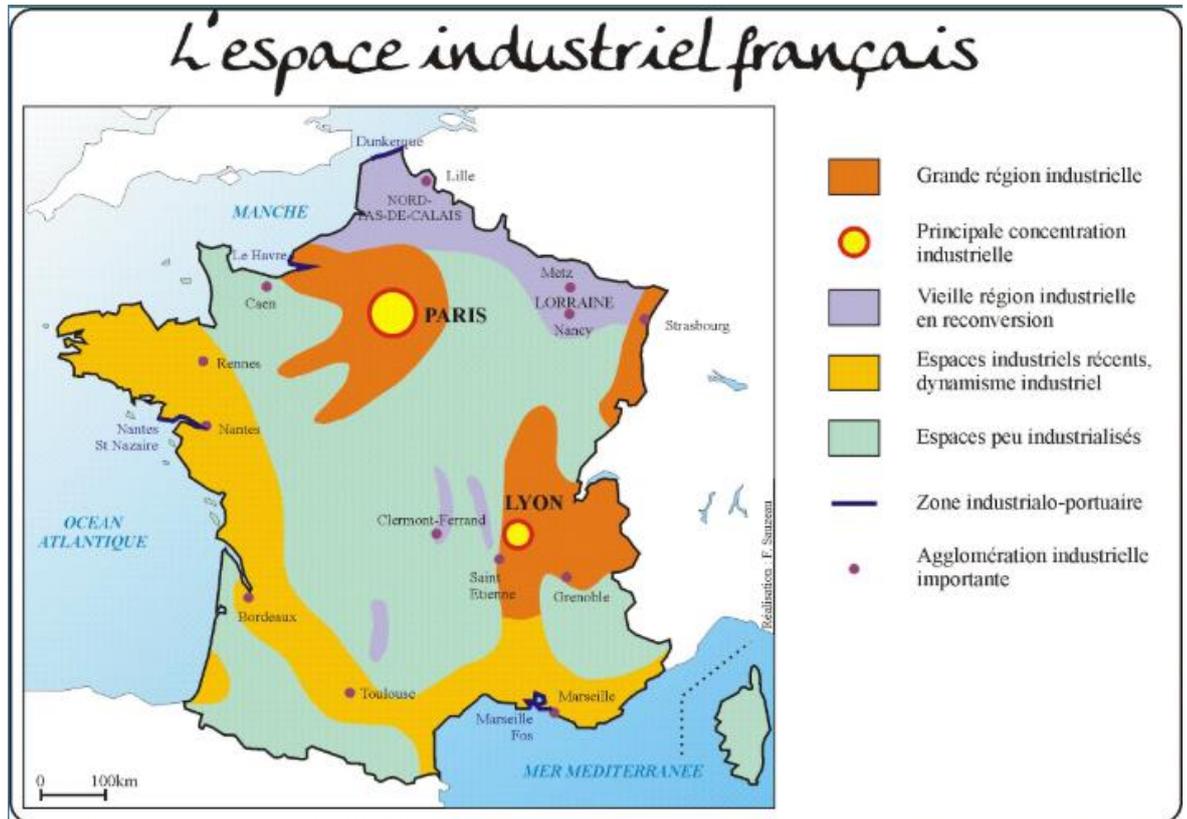
La désindustrialisation : la disparition progressive des activités industrielles d'un pays ou d'une région.

- L'économie mondialisée a modifié les facteurs de localisation.

Un facteur de localisation est un élément expliquant l'installation et le développement des activités économiques.

- Les espaces industriels doivent être à proximité des infrastructures de transports (autoroutes, ports, aéroports...) et d'une population qualifiée (qui a fait des études).
- Les métropoles concentrent ces facteurs de localisation car elles sont reliées et possèdent des universités, des centres de recherche et des technopôles (pôles regroupant des activités de pointe comme la recherche, les hautes technologies et de formations supérieures).

- La carte des espaces industrielles en France.
L'île de France est le premier espace productif industriel, elle est suivie par la région lyonnaise.
Le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine sont de vieilles régions industrielles en reconversion.
L'ouest et le sud de la France sont des espaces dynamiques de hautes technologiques (exemple de Toulouse).



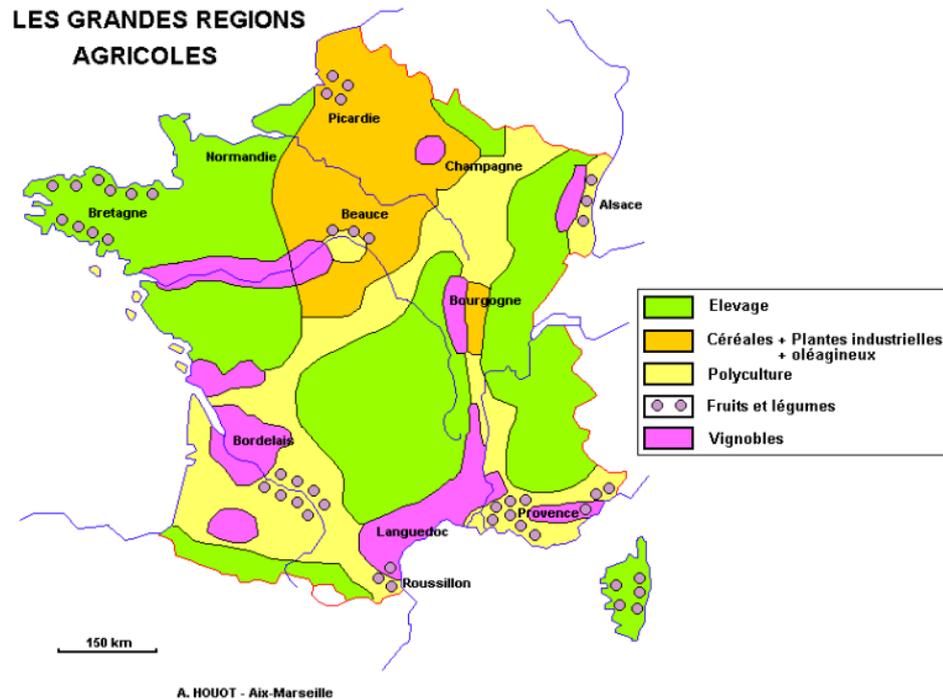
B) Des espaces agricoles spécialisés.

- La France est la première puissance agricole de l'Union européenne.
- Grâce à la mondialisation et la politique agricole de l'U.E. (la P.A.C. : la politique agricole commune) la France a une agriculture moderne.
- La plupart des exploitations pratiquent une agriculture productiviste.

Agriculture productiviste : agriculture intensive recherchant des rendements élevés par l'utilisation massive d'engrais, ...

Cependant cette politique a des conséquences sur l'environnement (pollution des sols, ...).

- Les espaces agricoles se sont aussi spécialisés.
 - Bassin parisien : grande culture céréalière.
 - Ouest : élevage hors-sol en Bretagne.
 - Les régions méditerranéennes (fruits, légumes, ...).
 - Les vignobles (zones productrices de vin) comme le Bordelais.

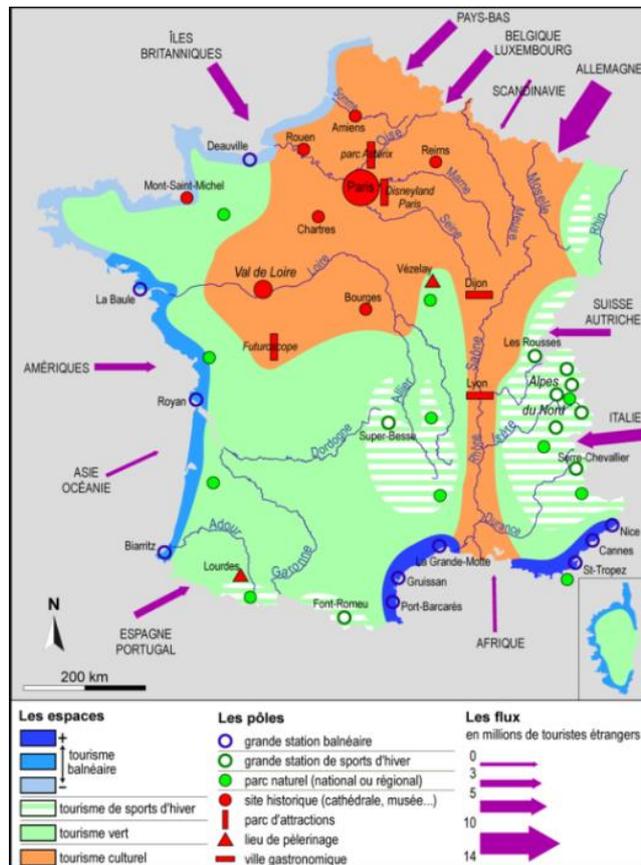


- Certaines régions (Bassin parisien, Bordelais, ...) sont bien intégrées à la mondialisation, par contre d'autres sont à l'écart (comme l'Auvergne).
- Les régions à l'écart connaissent une déprise (disparition des activités, ce qui engendre souvent un dépeuplement).
- Près de 50% des exploitations françaises ont des revenus insuffisants.
- Les impacts environnementaux et la demande de produits de qualité entraînent le développement de l'agriculture biologique.

C) La domination des services.

- 80% de la population active travaille dans les services (le tertiaire).
La population active : ensemble des personnes ayant une profession (même s'ils sont au chômage).
- Les services représentent 75% des P.I.B.
Le P.I.B. : Produit Intérieur brut, c'est-à-dire la richesse produite à l'intérieur d'un pays.

- Avec la mondialisation, les services se concentrent dans les grandes villes.
 - Les métropoles accueillent les fonctions de commandement et de décision (les quartiers d'affaires).
 - Dans les périphéries, nous retrouvons les grandes surfaces commerciales.
- Le tourisme appartient au secteur des services. La France est la première destination touristique mondiale.
 - 85 millions de touristes (2015)
 - Atouts (avantages) : le patrimoine culturel, les parcs de loisirs (Disneyland Paris, ...), la diversité des climats et paysages, la diversité des activités touristiques (bains de mer, ski, ...)
 - Les espaces spécialisés dans le tourisme se situent sur les littoraux (les côtes), dans les Alpes et les grandes villes.



Le tourisme en France